LA DÉNOMINATION DU FRANÇAIS PARLÉ EN ALGÉRIE[1]

Résumé : *Le français en Algérie, officiellement première langue étrangère, connait une assez importante présence dans plusieurs domaines de la société, particulièrement dans l'enseignement universitaire. Il jouit ainsi d'une co-officialité et devient un facteur de transmission du savoir. La recherche présentée ici porte sur le français parlé par les étudiants et sur les dénominations qui le recouvrent. Nous voulions décrire les différents termes employés par les enseignants pour nommer ce français parlé, déterminer les différentes formes sous lesquelles apparaissent ces divers qualifiants et faire ressortir les facteurs qui régissent le choix de ces termes.*
Mots clés : *français parlé – noms de langue – représentations- dénomination*

Abstract: *French is officially the first foreign language in Algeria and it is significantly present in many areas of Algerian society, particularly in higher education. Thus, it enjoys the status of a co-official language and has become a factor in the transmission of knowledge. The present research focuses on the French spoken by students and the designations that cover it. We wanted to describe the different terms used by teachers to name this spoken French, determine the different forms in which these various qualifiers appear, and highlight the factors that determine the choice of these terms.*
Keywords: *spoken French, names of language, representations, designation.*

Introduction

« Le nom d'une langue est arbitraire et chacun se révèle un mille-feuille de significations. Ce feuilletage est sans fin car chacun- de l'homme de la rue au linguiste, à l'homme politique- y ajoute ou bien en retranche ce qui sert la fin qu'il poursuit » (CHERIGUEN, 2007 : 7).

Nous nous proposons d'étudier les procédés de dénomination utilisés par les enseignants pour parler du français des étudiants de l'université de Bejaia. Nous nous sommes inspiré du travail de Benmayouf (2007) qui a identifié les différentes désignations de l'arabe à travers une enquête menée auprès d'un groupe d'étudiants du département de français de l'université de Constantine, en juin 2003.

Il s'agit de décrire les différents termes employés pour nommer ce français parlé, déterminer les différentes formes sous lesquelles apparaissent ces divers qualifiants et faire ressortir les facteurs qui régissent le choix de ces termes.

En Algérie, le français occupe une place prépondérante dans plusieurs domaines, à savoir économique, social et éducatif. Il tient aussi une position forte dans le secteur médiatique ainsi que dans l'enseignement universitaire.

L'université de Béjaia est un établissement public de formation supérieure, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, structurée en huit facultés. Elle accueille, en plus de la plus grande majorité des bacheliers de la

[1] Nabil **Sadi**, Université de Bejaia, Algérie
sadinabil@hotmail.com

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

région de Béjaia, d'autres bacheliers venant d'autres régions du pays, ainsi que des étudiants étrangers, essentiellement des Africains[1].

Le français est pratiqué et enseigné dans toutes les facultés de l'université de Béjaia, offrant aux étudiants un atout majeur pour le développement de leurs compétences dans le domaine de la recherche. Si les disciplines scientifiques sont enseignées en français dans toutes les universités algériennes, l'université de Béjaia est la seule à dispenser des enseignements en français dans les sciences humaines, juridiques, économiques et sociales. Ce qui a contribué à motiver notre choix d'étudier le français parlé par ces étudiants et ses dénominations.

1. Présentation de l'enquête

Notre enquête a été réalisée par le biais d'un questionnaire organisé autour de deux rubriques, à savoir l'identification des enquêtés (âge, sexe, profession, faculté et département d'exercice). Les quatre questions réparties en deux dimensions, à savoir le niveau de langue des étudiants à l'écrit et à l'oral (nous voulions connaître ce que pensent les enseignants du niveau de leurs étudiants en langue française) (SADI, 2013), les opinions et les représentations que les enseignants ont du français parlé par leurs étudiants (nous souhaitions savoir comment est qualifié ce français parlé et ce qui le caractérise, et par conséquent, déterminer les différentes nominations que recouvre ce français parlé).

Nous avons proposé ce questionnaire à des enseignants de deux facultés : la faculté des lettres et des sciences humaines et la faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales. Notre objectif était de cibler des filières caractérisées par l'enseignement *du* et *en* français, à savoir les départements de français, de sociologie, de berbère, des sciences économiques, de gestions et des sciences commerciales.

2. Le français parlé par les étudiants : norme subjective ou construction d'un code ?

À partir des deux questions : « Connaissez-vous à titre d'exemples des termes du français parlé par les étudiants ? » et « Si vous deviez qualifier ce français parlé des étudiants, quel(s) terme(s) utiliseriez-vous ? », nous avons recensé 77 termes et expressions utilisés par les enseignants pour qualifier le français parlé par les étudiants, répartis en un total de 107 réponses. Ce sont, par ordre décroissant :

français cassé (13), français familier (5), langage de la rue (3), français kabylisé (3), français arabisé (3), frankabyle (2), français « du n'importe quoi » (2), français non académique (2), français cassé mal placé (2), français vulgaire (2), français-kabyle (2), argot (2),français populaire (2), français indigne (1), français de rue (1), français de la frime (1), français d'imitation (1), francarabe (1), français algérien (1), français incohérent (1), français incorrect (1), francarouia[2] (1), langue hybride (1), français artificiel (1), verlan (1), français interlangue (1), français algérianisé (1),français trop familier (1), français mal dit (1), français pas assez bon (1), français très mal parlé (1), français mal soigné (1), français non-maîtrisé (1), français entrecoupé (1), français relâché

[1]Un deuxième campus a ouvert ses portes en 2003/2004, où sont transférées du premier pôle la faculté des lettres et des sciences humaines ainsi que la faculté de droit, la faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales. La faculté de médecine a ouvert ses portes depuis 2007/2008.

[2]L'enseignant souligne dans son explication que « francarouia » est composé de « français » et de « iroui » du kabyle « entre-mêlé ».

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

(1), français coloré (1), français « light » (1), français transformé (1), français massacré (1), français médiocre (1), français bledard (1), français chamboulé (1), mauvais français (1), français approximatif (1), français de défoulage[3] *(1), français inqualifiable (1), français parlé (1), français mal parlé (1), français mal structuré (1), français populace (1), français maison (1), français informel (1), français local (1), français fluide (1), français simple (1), français moyen (1), français nouveau (1), français langue étrangère (1), bas français (1), français fragmenté (1), Sabir (1), français estudiantin (1), alternance codique (1), français amalgamé (1), français patchwork (1), bon français (1), français chic (1), français classe (1), français à la mode (1), français des « V.I.P » (1), français de salon (1), français TF1 (1), code switching (1), algérianisme (1), français de maman (1), français décomposé (1), kabylo-français (1).*

Le nom que l'on choisit pour désigner une chose, un être ou un concept peut contribuer à en donner une impression positive ou négative. Il y a donc des noms qui sont favorables, positifs et qui ont une connotation méliorative, mais aussi des noms qui sont défavorables, négatifs et qui ont une connotation péjorative.

Ce qui ressort de notre analyse c'est que la majeure partie des enseignants, qu'ils soutiennent l'idée que les étudiants sont assez bons ou qu'ils sont mauvais à l'oral, qualifie péjorativement ce français parlé. En effet, plusieurs expressions expriment des jugements défavorables. Nous avons noté 58 désignations à connotation péjorative contre 08 seulement à connotation méliorative. Plusieurs enseignants qualifient le français parlé par les étudiants de médiocre, et le jugent rudimentaire. Ils ont recours dans leur dénomination à des adjectifs péjoratifs.

a. Jugements favorables : les qualifiants à connotation méliorative sont représentés par des adjectifs qualificatifs (épithètes) et des expressions.

- Adjectifs qualificatifs : *bon français (1), français chic (1), français classe (1), français simple (1), français fluide (1).*

Les enseignants qui qualifient de positif le français parlé par les étudiants mettent l'accent sur la fluidité verbale de ces derniers, et considèrent qu'un français simple est un français bien parlé. Nous proposons de donner la définition (tirée du *TLF informatisé*) de chaque qualifiant avant de le comparer avec le sens attribué par l'enseignant[4] :

Bon français : « Au sens le plus général, *bon* indique que l'objet désigné répond positivement à ce qui est attendu de lui, sous le rapport de sa nature, de sa fonction, de son efficacité ». L'enseignant trouve que le français parlé par les étudiants est différent du français parlé à l'extérieur de l'université, dans la mesure où il est caractérisé par une bonne prononciation et une bonne construction.

Français chic : pour ce qui est de l'adjectif *chic*, « il renvoie à l'élégance et à l'originalité ». L'enseignant fait référence à un parler à la mode où se fait remarquer un

[3]Néologisme : un jeu sur la morphologie nominale (remplacement du suffixe *–ment* par le suffixe *–age*).

[4]Nous voudrions souligner que plusieurs termes ont été donnés par un seul enseignant avec le plus souvent une seule explication. Par conséquent, les mêmes explications accompagnent parfois différents qualifiants.

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

effort d'articulation appropriée, d'où son utilisation des expressions *français à la mode, français des V.I.P, français de salon.*
Français simple : « ce qui est simple n'est pas complexe. C'est ce qui est facile à comprendre, à faire, à utiliser ». Comme pour l'enquêté précédent, celui-ci dénote également une aisance dans le parler des étudiants ; il estime que leur français ne s'éloigne pas du français standard.
Français fluide : « au figuré, renvoie à ce qui coule avec fluidité et harmonie ».
L'enseignant souligne que l'étudiant s'exprime sans contraintes et avec un contrôle total de ce qu'il dit.

- **Expressions** : *français à la mode (1), français des V.I.P (1), français de salon (1).*

Ces trois expressions font ressortir deux catégories de français parlé. L'émergence d'un français des V.I.P et d'un français de salon présuppose l'existence d'un français populaire.

b. Jugements défavorables : les jugements défavorables sont également représentés par des adjectifs qualificatifs (un nombre très élevé), des expressions mais aussi des substantifs.

- **Adjectifs qualificatifs** : *français cassé (13), français familier (5), français arabisé (3), français kabylisé (3), français vulgaire (2), français populaire (2), français non académique (2), français chamboulé (1), français médiocre (1), mauvais français (1), français blédard (1), français incohérent (1), français incorrect (1), français parlé (1), français entrecoupé (1), français relâché (1), français massacré (1), français « light » (1), français transformé (1), français approximatif (1), français mal dit (1), français mal parlé (1), français très mal parlé (1), français mal structuré (1), français mal soigné (1), français non-maîtrisé (1), bas français (1), langue hybride (1), français fragmenté (1), français artificiel (1), français indigne (1), français amalgamé (1), français décomposé (1), français inqualifiable (1), français informel (1), français moyen (1), français coloré (1), français pas assez bon (1), français trop familier (1).*

Français cassé : calque à partir de l'arabe. Cet adjectif est utilisé par plusieurs enseignants ; certains qualifient le français parlé par les étudiants de *cassé* parce qu'il n'est pas conforme à celui parlé par les natifs, d'autres soulignent le fait que les étudiants utilisent des termes inappropriés et qu'ils n'y a aucune logique dans leurs propos dénués de sens. D'autres encore estiment qu'un français mal structuré est un français cassé.
Français familier, français trop familier : « dans l'expression langagière, il s'agit de ce dont on use dans l'intimité, dans la conversation courante : expression, locution familière ». Les enseignants opposent les registres familier et soutenu pour distinguer entre deux types de français parlé. Pour eux, les étudiants adoptent à l'université un langage de la rue.
Français arabisé, français kabylisé : ces deux nominations sont indissociables. Trois enseignants font référence à l'utilisation d'une langue métissée où les étudiants font appel au kabyle et/ou à l'arabe dans leurs conversations. Ils ont tendance à penser en kabyle ou en arabe et à s'exprimer en français.
Français vulgaire : l'adjectif vulgaire possède plusieurs sens : « sans valeur péjorative et en parlant d'une langue, il renvoie au latin vulgaire, un autre état du latin [que celui du latin classique], mal connu, et auquel on rattache la formation de l'ensemble des langues

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

romanes. On l'attribue également à ce qui est spécifique et à ce qui est réservé à l'usage oral. Avec la valeur péjorative et en parlant de productions orales, c'est ce qui choque la bienséance par son caractère grossier dans l'expression ou dans le contenu. Ce qui n'est pas conforme à l'usage normatif ». Dans notre corpus, *vulgaire* revient à deux reprises : un enseignant estime que le français parlé par les étudiants est indigne d'un niveau universitaire et un autre le considère comme très loin du standard et très proche de l'argot et du verlan.

Français populaire : « en linguistique, *populaire* représente un mot, une forme ayant subi une évolution phonétique conforme aux lois les plus générales de la langue. Il représente également ce qui est propre aux couches les plus modestes de la société, au peuple et qui est inusité par les gens cultivés et la bourgeoisie. Il est synonyme de *vulgaire* ». Dans notre cas, le terme *populaire* est beaucoup plus rapproché de *populace.* Les enseignants le comparent également à l'argot et au verlan en soulignant le critère de non standard du français parlé par les étudiants.

Français non académique : par opposition à « un français académique » (conforme aux normes et aux usages reçus) qui est considéré par les enseignants comme un français scientifique, un français de spécialité qui est digne d'un étudiant.

Français chamboulé (francarouia) : « généralement, *chambouler* s'emploie pour désigner une personne bouleversée. Il peut également prendre le sens de renverser ou mettre sens dessus-dessous ». Il s'agit de l'explication donnée par le même enseignant pour l'utilisation du substantif *francarouia* composé de « français » et de « irwi » du kabyle « entre-mêlé », désignant ainsi un français mal parlé et mal écrit.

Français médiocre : « relativement à l'intensité, à la qualité, l'adjectif désigne ce qui se situe en-dessous de la moyenne, ce qui est de faible importance ». L'enseignant évoque dans son explication la notion de « langue étrangère » qui n'est pas maîtrisée par tous les étudiants ; il désigne par *médiocre* un français cassé où regorge une alternance codique et des interférences (penser en kabyle et s'exprimer en français).

Mauvais français : « l'adjectif *mauvais* traduit l'idée d'imperfection. Ce qui ne vaut rien, qui n'a pas les qualités qu'on attend, qui n'est pas en bon état. En linguistique, il s'utilise en parlant d'une langue, d'un mot ou d'une définition. Sur le plan esthétique et/ou intellectuel, il renvoie à ce qui est mal conçu, mal fait ». Le français parlé par les étudiants est considéré comme mauvais puisqu'il ne répond pas aux normes du français standard. Il est déstructuré et par conséquent qualifié également de cassé.

Français blédard : « de *bled* qui est un emprunt à l'arabe d'Algérie *blad* « terrain, pays ». Comme nom commun, il signifie une personne originaire d'Afrique du Nord ou issue de l'immigration maghrébine ». En utilisant l'adjectif, l'enseignant fait allusion à un français local, caractérisé par un usage régulier de l'arabe et du berbère. Il souligne un retour fréquent vers la langue maternelle dans le parler des étudiants, accompagné d'un accent non soigné.

Français incohérent : « en parlant d'un résultat d'un mode d'expression ou d'une activité, *incohérent* désigne ce qui est sans suite, qui ne reflète pas la logique, la réflexion et qui ne forme pas un ensemble rationnel ou logique ». Pour l'enseignant, un français incohérent découle d'une incompétence dans la prononciation. Les étudiants manquent de fluidité et d'expressivité.

Français incorrect : « dans la pratique d'une langue, c'est ce qui n'est pas correct ; qui présente des fautes, des impropriétés. Il est synonyme de *fautif, impropre.* Il peut s'agir d'une construction ou d'une prononciation incorrecte ». En ce qui concerne les étudiants, ils

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

ne maîtrisent pas la grammaire du français, et par conséquent ils ne maîtrisent ni l'écrit ni l'oral, d'où un français incorrect.

Français approximatif : « dans le langage courant, il renvoie à ce qui n'offre qu'une exactitude relative, par conséquent ce qui est vague et imprécis ». Il s'agit du même enseignant qui a utilisé l'adjectif *incorrect* ; il met cette fois-ci l'accent sur le caractère approximatif du français parlé par les étudiants. Il estime que parler un français correct revient à maîtriser les règles de la prononciation.

Français parlé : « l'adjectif *parlé* désigne ce qui est exprimé, manifesté, réalisé, transmis par la parole, par des moyens vocaux. Il prend aussi le sens de ce qui a le caractère libre, spontané du langage oral ». L'enseignant déplore le niveau des étudiants en français. Il désigne par *parlé* un français non maîtrisé, par conséquent avec un vocabulaire réduit pour la majorité des étudiants.

Français mal parlé, français très mal parlé : les deux enseignants ont eu recours à l'expression « français cassé mal placé » pour souligner la non maîtrise tant à l'écrit qu'à l'oral du français à l'université.

Français entrecoupé, français mal structuré, français non maîtrisé : « en parlant de la voix, *entrecoupé* prend le sens de *haché, saccadé.* Pour ce qui est de l'adjectif *structuré*, il dénote une organisation rigoureuse, un ordre bien précis qui forme un ensemble homogène. Accompagné de *mal*, il désigne tout ce qui n'est pas ordonné. Dans le domaine de l'activité intellectuelle et pratique, maîtriser un objet de connaissance ou d'étude revient à le dominer et à savoir l'utiliser pleinement ». Ces trois désignations sont données par le même enquêté qui fait référence à la déstructuration syntaxique du français parlé par les étudiants qui témoigne de leur non maîtrise. Leur difficulté à enchainer dénote aussi un parler entrecoupé.

Français relâché : « l'adjectif désigne ce qui est mou, qui manque d'énergie, de soin, de rigueur ». Les étudiants qui s'expriment difficilement en français font souvent des erreurs de prononciation, ce qui rend leur discours inintelligible. L'enseignant qualifie leur parlé de familier, spécifique à la rue.

Français massacré, français transformé : pour ce qui est de l'adjectif *massacré*, « il peut prendre le sens de gâter involontairement par un travail maladroit ou brutal, par une interprétation ou une exécution très mauvaise. Tandis que *transformé* renvoie à ce qui a subi une transformation, une métamorphose ». L'enquêté mentionne dans son explication « un parler abrégé » qui avoisine le langage des SMS. Ce langage tend à altérer la langue française, désignant ainsi le français parlé par les étudiants. Il souligne l'influence de *tchat* sur les pratiques langagières des universitaires, que ce soit en français ou en anglais.

Français « light » : l'enseignant qualifie le français parlé par les étudiants de « light » car il trouve que c'est un parler léger à tous les niveaux, sans effort de mieux faire.

Français mal dit : « dire mal les choses peut être d'une façon imparfaite, défectueuse, insatisfaisante. Cela peut être aussi d'une façon anormale, éloignée du modèle, de la norme ». La prononciation est remise en cause et le discours incohérent des étudiants renvoie à un français mal articulé et mal parlé.

Français mal soigné : « un parler soigné est avant tout raffiné et recherché ». Soigner la langue c'est prononcer correctement et s'exprimer avec une aisance et une fluidité démesurées, explique un enseignant qui juge le français parlé par les étudiants mal soigné. Pour lui, un étudiant qui ne fournit par d'effort en dehors de la classe ne pourra jamais s'améliorer, ni maîtriser le français.

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

Bas français : « on applique parfois le qualificatif [bas-] à une langue qu'on considère sous son aspect évolué après la période reconnue comme celle de son apogée ; ainsi le *bas-latin* par rapport au latin classique. Ces expressions comportent souvent une idée de décadence, de dégénérescence ». L'enseignant n'omet pas de souligner le niveau bas des étudiants et explique que cette expression renvoie, selon lui, au sens de *populaire* et de *populace.* Pour lui, le français parlé par les étudiants est au plus bas niveau.

Langue hybride : « en linguistique, il s'agit d'un mot dont les éléments sont empruntés à des langues différentes tel que le *nom hybride*. Les noms hybrides sont en général prononcés selon les règles d'une seule des langues composantes, ce qui amène une déformation phonétique partielle, déformation que retiennent le plus souvent les adaptations vers d'autres systèmes d'écriture. Au figuré, il s'agit de ce qui n'appartient à aucun type, genre, style particulier ; qui est bizarrement composé d'éléments divers ». C'est dans ce sens que notre enquêté argumente son choix, dans la mesure où il mentionne le fait que les étudiants sont incapables de tenir une conversation dans une seule langue. Ils ne peuvent pas se passer de la langue maternelle et parfois ils inventent des termes qu'ils utilisent dans leurs conversations.

Français fragmenté : « en parlant d'une chose cohérente, l'adjectif *fragmenté* désigne ce qui se présente à l'état de fragments ou bien ce qui ne constitue qu'un fragment d'un ensemble ». Dans notre cas, le français parlé par les étudiants renvoie à cette idée de fragments mais désigné par un qualifiant représentant l'idée inverse. La volonté de péjorer ce français est véhiculé par l'adjectif *fragmenté* qui met l'accent sur sa structure organisée en bribes (un mélange d'emprunts à l'arabe et de xénismes en kabyle).

Français artificiel : « en linguistique, l'adjectif *artificiel* qualifie une langue créée soit de toutes pièces, soit à l'aide d'éléments empruntés à des langues réelles et destinées à servir de moyen de communication entre membres d'un groupe (jargons) ou entre des sujets parlant des langues différentes (langues internationales universelles). On appelle aussi quelquefois *artificielle* (…) une langue dont le développement naturel se trouve modifié par l'action consciente de ceux qui l'emploient, en vertu de préoccupations esthétiques (langues de la littérature, langue de la poésie), religieuses (langues rituelles, langue de la prédication), traditionnelles (langue du droit) ». Dans notre corpus, le caractère de création d'un français non conforme au standard est souligné par l'enquêté. Il atteste que le français parlé par les étudiants n'est pas normatif mais plutôt un français composé de plusieurs langues. Les étudiants font ce qu'ils peuvent de qu'ils ont acquis comme moyens linguistiques, pour ne construire que l'ombre d'une langue.

Français indigne : « en parlant d'une chose, cet adjectif renvoie à ce qui manque de dignité et ne répond donc pas aux principes de justice, de morale, de bienséance qu'on est en droit d'attendre ». Pour l'enseignant, c'est indigne d'un universitaire de faire des erreurs de langue. Il soutient l'idée qu'on devrait choisir des bacheliers qui maîtrisent le français pour faire des études universitaires. L'université est devenue un lieu d'apprentissage et non de perfectionnement.

Français amalgamé : « par extension et en parlant de choses concrètes et notamment de couleurs, cela signifie être mélangé ou confondu ». Il s'agit pour notre enquêté d'un français mélangé à d'autres langues (l'arabe et le kabyle). Il y a référence à l'utilisation de néologismes de la part des étudiants.

Français décomposé : « deux sens sont véhiculés par l'adjectif *décomposé*. Soit ce qui est formé de plusieurs parties ou d'éléments divers, soit ce qui se ramifie. » Un français décomposé se caractérise par une agrammaticalité déconcertante. L'enseignant fait

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

référence à la structure syntaxique du français parlé par les étudiants. Il souligne la gravité de la situation actuelle à l'université où, selon lui, on assiste à une décomposition de la langue française.

Français inqualifiable : « ce qui échappe à toute qualification est désigné d'inqualifiable ; et aussi ce que le jugement, les sens ou les mots sont impuissants à qualifier ». Dans notre cas, c'est plutôt le sens de ce qui est si blâmable qu'on ne peut trouver des qualificatifs assez sévères. L'enseignant ne trouve aucun terme pour qualifier le français parlé par les étudiants. Il déplore le niveau de ces derniers et ne considère pas qu'ils parlent français, mais plutôt un charabia.

Français informel : « par opposition à *formel* désignant ce qui existe et qui est énoncé de façon déterminée, un français informel est par conséquent peu clair et sans équivoque ». L'enseignant évoque le fait que les étudiants ne font pas la différence entre une situation formelle et une situation informelle où on peut adopter un registre non soutenu. Leurs productions langagières sont limitées au registre familier et sont souvent incompréhensibles.

Français moyen : « au figuré et souvent avec une nuance péjorative, il désigne ce qui tient le milieu entre ce qui est bon et ce qui est mauvais ». En parlant du français parlé par les étudiants pour lequel on peut établir une échelle qualitative et un jugement de valeur, l'enquêté juge péjorativement le niveau des étudiants à l'oral et à l'écrit. Il considère qu'un étudiant moyen est un mauvais étudiant qui ne maîtrise pas la langue.

Français coloré : « cet adjectif renvoie aux couleurs. Au figuré, il peut désigner la gaieté et l'aspect de mélange d'éléments dans un tout ». Dans notre cas, c'est le phénomène d'interférence qui est mentionné. L'enseignant souligne le fait que les étudiants sont influencés par les autres systèmes linguistiques qui les entourent, par conséquent, ils ne peuvent, selon lui, et dans la majorité des situations, formuler une phrase correcte.

Français pas assez bon : l'enseignant attend plus de la part des étudiants qui préparent une licence de français. Il ne généralise pas mais il reste quand même déçu de la réalité constatée.

- **Expressions** : *langage de la rue (3), français cassé mal placé (2), français « de n'importe quoi » (2), français de la rue (1), français de la frime (1), français de maman (1), français de défoulement (1).*

Langage de la rue, français de la rue : les enseignants considèrent que parler un français non conforme aux règles de la grammaire et avec un registre non soutenu est un français de la rue. L'un d'eux souligne que les étudiants ne se rendent pas compte qu'ils sont dans une institution officielle.

Français cassé mal placé : cette expression renvoie à un usage erroné de la langue française. Les étudiants s'expriment n'importe comment et utilisent une langue déstructurée.

Français « de n'importe quoi » : il s'agit de l'enseignant qui trouve que le français parlé par les étudiants est inqualifiable. Il estime que c'est une langue qui ne ressemble à rien. Selon lui, les étudiants ne sont pas motivés par une volonté de rénovation ou par une quelconque créativité.

Français de la frime : « frimer renvoie à l'action de tromper par des ruses, des faux semblants. La frime est le résultat de cette action qui est synonyme de *feinte, simulation,*

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

comédie ». L'enseignant juge que les étudiants clament parler un bon français mais ils ne font aucun effort pour se perfectionner.
Français de maman : il s'agit du français parlé à la maison, associé à du kabyle.
Français de défoulement : l'enquêté déclare que les étudiants s'expriment en français avec un accent kabyle, ce qui leur donne un air satisfait. Ils s'expriment tous de la même manière et dans toutes les situations.

- **Substantifs** : *frankabyle (2)*, *français-kabyle (2), argot (2), francarabe (1)*, *alternance codique (1)*, *code switching (1)*, *verlan (1)*, *sabir (1)*, *français patchwork (1)*, *français populace (1)*, *kabylo-français (1)*.

Frankabyle, francarabe : les enseignants soulignent que les étudiants commencent une phrase en français et la terminent en kabyle ou en arabe, ce qui donne un métissage linguistique et un discours désordonné sur le plan syntaxique et morphologique.
Kabylo-français, français kabyle : pour l'enquêté, un étudiant qui ne maîtrise que le kabyle ne peut que construire (pour ne pas dire détruire) un discours où le français laisse à désirer. Il ajoute que le français des kabyles est un kabylo-français. Dans ce cas, l'étudiant ne peut être considéré comme parlant français.
Argot : « c'est une langue créée à partir de la langue commune par application d'un procédé mécanique. Il désigne également un langage ou un vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés, et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants. Il peut s'agir également de toute action ou manière de se comporter, convenue, particulière aux personnes d'une même catégorie et leur permettant de se comprendre ». L'explication donnée par notre enquêté se rapproche de ce dernier sens, dans la mesure où il fait référence à un langage spécifique aux étudiants avec ses défauts et ses lacunes ; Pour lui, c'est de plus en plus dramatique, vu le niveau qui ne cesse de baisser d'année en année.
Alternance codique, code switching : la langue de base dans leur discours est avant tout leur langue maternelle. Un parler parsemé de quelques bribes de français.
Verlan : « en linguistique, c'est un procédé de codage lexical par inversion de syllabes, insertion de syllabes postiches, suffixation, infixation systématique. Il s'agit d'un type particulier d'argot qui en résulte ». Pour notre enquêté, il s'agit d'un parler qui ressemble au verlan mais plus déstructuré, et il n'y a aucune aisance dans la prise de parole des étudiants.
Sabir : il regroupe plusieurs définitions : « c'est un parler composite mêlé d'arabe, d'italien, d'espagnol et de français parlé en Afrique du Nord et dans le Levant ; langue mixte, généralement à usage commercial, née du contact de communautés linguistiques différentes, par opposition à *pidgin* et à *créole* dont le système est plus homogène et plus complet ; et enfin avec une nuance péjorative, langue formée d'éléments hétéroclites, difficilement compréhensible ». L'enseignant qualifie le français parlé par les étudiants de langue pauvre syntaxiquement avec un vocabulaire très réduit. Il s'agit, pour lui, d'un parler en évolution.
Français patchwork : L'enseignant souligne qu'il s'agit d'un assemblage de quelques mots en français avec des néologismes et des xénismes qui sont loin d'être intelligibles.
Français populace : « à connotation péjorative, *populace* désigne un ensemble de personnes investi traditionnellement de toutes les tares de la société et capable de tous les excès. Ou bien une partie la plus défavorisée (économiquement, culturellement et

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

socialement) de la population ». Synonyme de *masse, peuple, populaire, populo* et *vulgaire*, mentionné par notre enquêté.

À ces diverses désignations péjoratives et mélioratives, s'ajoutent 10 termes qui ne véhiculent aucune impression (négative ou positive). Nous pouvons les qualifier de désignations neutres.

Désignations neutres : nous avons dénombré cinq adjectifs et cinq substantifs qui sont utilisés pour qualifier ce français parlé des étudiants.

- **Adjectifs qualificatifs** : *français nouveau (1)*, *français estudiantin (1)*, *français algérianisé (1), français algérien (1), français local (1).*

Français nouveau : l'enseignant souligne que les étudiants maîtrisent un français propre à eux, un français parlé appris au moyen et au secondaire.
Français estudiantin : les étudiants sont forcés d'apprendre le français à l'université afin d'avoir leur diplôme.
Français algérianisé, français algérien : le français s'est implanté en Algérie depuis des siècles et les Algériens parlent couramment un français qui est propre à l'Algérie. Les étudiants et même les enseignants parlent un français d'Algérie.
Français local : « c'est un adjectif caractérisant qui désigne ce qui est particulier à un lieu limité dans l'espace que l'on oppose généralement à un ensemble plus vaste ». Le français parlé à l'université est un français spécifique aux Algériens. Selon l'enquêté, il existe en Algérie un usage spécifique du français et on le retrouve chez les étudiants.

- **Substantifs** : *français interlangue (1)*, *algérianisme (1)*, *français maison (1)*, *français langue étrangère (1)*, *français TF1 (1).*

Les enseignants utilisant ces différents qualifiants manifestent un jugement de valeur et un jugement de faits dans leurs explications. Ils notent une réalité dans laquelle un français est parlé par les d'étudiants, un français qui est appris et qui évolue dans la communauté universitaire.
Français interlangue : l'enquêté souligne que les étudiants ont recours à leurs capacités et à leurs connaissances et parlent un français qu'on peut nommer *français des étudiants*. Un français qui ressemble à tous les français du monde.
Algérianisme : le français parlé en Algérie est le même que celui parlé par les étudiants ; un français *maison* propre à chaque pays francophone.
Français langue étrangère : apprendre une langue étrangère et être tout le temps confronté au système linguistique de la langue maternelle, le français en est un exemple en Algérie.
Français TF1 : les étudiants s'imprègnent du français des natifs, mais un français parlé qu'ils ont l'habitude d'écouter, de voir à la télévision.

En guise de conclusion, nous relèverons que le français parlé par les étudiants de l'université de Béjaia est sujet à des représentations peu flatteuses de la part des enseignants. Plusieurs dénominations péjoratives le recouvrent, mettant en cause sa pratique, avec une prédominance spectaculaire d'adjectifs à connotation péjorative. Il est souvent considéré comme un mauvais français, un parler cassé issu d'un mélange de l'arabe

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)

et du kabyle, non conforme au français des natifs, mal structuré et souvent incohérent. Dans ce sens, Temim affirme que

> « les divers qualifiants de langue tels que : *langue métissée, hybride, composite, code switching et/ou mixing, français algérianisé, algérien francisé, langue d'appoint,* et que les locuteurs attribuent à leurs pratiques langagières, trouvent leur fondement à travers diverses représentations » (2007 : 23).

Néanmoins, certains enseignants qualifient le français des étudiants de fluide, de simple, de bon, de chic et d'un parler à la mode. Il s'agit pour eux d'un français local, spécifique aux étudiants algériens, possédant ses propres caractéristiques.

Mais ne pourrions-nous pas considérer ce français comme une variété linguistique à côté de celles développées en Algérie dans les situations de contact de langues ? Ces mêmes variétés qui, souvent sont accompagnées d'une terminologie dévalorisante qui « ne traduit rien d'autre que les hésitations à reconnaître ces réalités en tant que telles » (Temim, 2007 : 33).

BIBLIOGRAPHIE

Benmayouf Y-C., 2007, « Le nom de *l'arabe* dans l'Algérie contemporaine », in Cheriguen F., (dir.), *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan.

Cheriguen F., 2007, *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan.

Sadi N., 2013, « Représentations autour du niveau de langue : le cas du français à l'université », *Synergies Algérie*, n°18.

Temim D., 2007, « Nomination et représentation des langues en Algérie », in Cheriguen F., (dir.), *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan.

TLF informatisé, version du 10/12/2002.

Nabil **Sadi** est docteur en Sciences et maître de conférences en Sciences du langage au département de français, faculté des lettres et des langues, Université de Bejaia, Algérie. Il est aussi directeur du laboratoire LESMS (Les Langues Etrangères de Spécialité en Milieux Socioprofessionnels). Il travaille principalement sur le français parlé dans les médias algériens, sur la variation et le style dans les milieux plurilingues. Il est l'auteur d'une quinzaine de publications.

BDD-A27014 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:20 UTC)